

Jean-Marie CARRIÈRE

## Migrants : peut-on accueillir tout le monde ?

Chaire Jean Rodhain

U01C (10h30) • Mercredi de 19h30 à 21h  
du 4 mars au 29 avril

Les migrations sont aujourd'hui un phénomène majeur, durable, de la mondialisation. Il est sans doute imaginaire de vouloir trouver une « solution » aux mouvements migratoires, ce qui signifie souvent les stopper. Il s'agit plutôt d'affronter les questions clivantes que ce nouvel état du monde nous pose, de les poser avec intelligence et cœur, sans peur et sans naïveté, pour construire un avenir que nous aurons choisi.

C'est à un faisceau de questions que nous avons à faire, si nous voulons trouver une manière « équitable » de vivre les migrations. La question des chiffres pour comprendre les migrations, de leur pertinence ; la question de nos représentations des migrants, notamment dans les médias ; la question des politiques migratoires dominantes, notamment le contrôle des frontières ; la question des droits en lien avec la définition de la communauté politique ; la question de l'intégration d'une société déjà de fait multiculturelle ; la question de l'expérience humaine en jeu dans le déplacement, enfin. Et sans doute d'autres.

Chaque séance proposera de construire un cadre pertinent et informé pour chaque aspect, de manière à ouvrir un débat utile.

### Bibliographie :

- Pape François, Migrants et réfugiés, la sollicitude de l'Église. Commentaire par J. M. Carrière, Christian Mellon, Antoine Paumard (Salvator, Paris 2018).

### Modalités d'inscription

L'inscription aux cours est obligatoire et se fait avant de participer aux enseignements. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : [centresevres.com](http://centresevres.com)
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

*NB : Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.*

### Droits d'inscription

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarif : 109 €

Consulter le site

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.

